

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00076

Numéro SIREN : 440 676 989

Nom ou dénomination : FERNEYDIS

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2018 sous le numéro de dépôt 9685

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 27/09/2018

Numéro de dépôt : 2018/9685

Déposant :

Nom/dénomination : FERNEYDIS

Forme juridique :

N° SIREN : 440 676 989

N° gestion : 2002 B 00076

Désignation de l'entreprise SAS FERNEYDISAdresse de l'entreprise route de Meyrin 01210 FERNEY VOLTAIREDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 4 0 6 7 6 9 8 9 0 0 0 1 3Néant ☐ *Exercice N clos le,
28/02/2018

						Neant		Exercice N clos le, 28/02/2018		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB			AC			
		Frais de développement *		CX			CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	35 902		AG	31 566 4 335		
		Fonds commercial (1)		AH	17 115 088		AI	17 115 088		
		Autres immobilisations incorporelles		AJ			AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL			AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN			AO			
		Constructions		AP	471 099		AQ	201 361 269 738		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	632 580		AS	472 442 160 137		
		Autres immobilisations corporelles		AT	922 472		AU	542 855 379 617		
		Immobilisations en cours		AV	96 906		AW	96 906		
		Avances et acomptes		AX			AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS			CT			
		Autres participations		CU	9 678 844		CV	9 678 844		
		Créances rattachées à des participations		BB			BC			
		Autres titres immobilisés		BD	1 016 728		BE	1 016 728		
		Prêts		BF	12 807		BG	12 807		
		Autres immobilisations financières*		BH	50		BI	50		
TOTAL (II)				BJ	29 982 480		BK	1 248 226 28 734 254		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	21 020		BM	21 020		
		En cours de production de biens		BN			BO			
		En cours de production de services		BP			BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR			BS			
		Marchandises		BT	6 902 171		BU	336 964 6 565 207		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV			BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	57 331		BY	11 657 45 674		
		Autres créances (3)		BZ	3 127 526		CA	3 127 526		
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB			CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)		CD	2 000 000		CE	2 000 000		
		Disponibilités		CF	11 421 376		CG	11 421 376		
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	91 767		CI	91 767		
		TOTAL (III)		CJ	23 621 194		CK	348 621 23 272 573		
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM								
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN	985 457		985 457					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	54 589 131		1A	1 596 847 52 992 284				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	20		(3) Part à plus d'un an	CR	21 151	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes

Clause de réserve de propriété : *

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FERNEYDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : . . . 250 000 . . .)			DA	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	25 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	23 706 546	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	5 646 859	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	29 628 405	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	1 192 737	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	1 192 737	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	8 580 646	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	3 504 421	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 232 844	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 622 550	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	22 098	
	Autres dettes			EA	208 580	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)			EB		
	TOTAL (IV)			EC	22 171 141	
Ecart de conversion passif*			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	52 992 284		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	14 683 588
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS FERNEYDIS</u>										Néant ☐ *	
		Exercice N									
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	93 665 877	FB		FC	93 665 877				
	Production vendue { biens * services *	FD	3 596 324	FE		FF	3 596 324				
		FG	1 718 265	FH		FI	1 718 265				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	98 980 468	FK		FL	98 980 468				
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	55 581				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	388 395				
	Autres produits (1) (11)					FQ	183 449				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	99 607 894			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	74 112 194				
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(212 333)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 413 090				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 476				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 208 336				
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 286 240				
	Salaires et traitements*					FY	3 433 008				
	Charges sociales (10)					FZ	1 472 163				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	183 535			
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	348 621			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)						GE	8 973			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	92 258 306				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 349 588				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	799 693				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	152 428				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	23 000				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 109 639				
	Différences positives de change					GN	90 557				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
Total des produits financiers (V)						GP	2 175 318				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	985 457				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	53 176				
	Différences négatives de change					GS	92				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	23				
Total des charges financières (VI)						GU	1 038 750				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 136 568				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8 486 156				

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS FERNEYDIS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	241 886		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	152 792		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	394 679		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	20 918		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	29 630		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	207 280		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	257 829		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	136 850		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	999 209		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 976 939		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	102 177 892		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	96 531 033		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	5 646 859		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	799 693	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	35 067	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			IX	6 971	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	94 901	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N	
	Voir état annexe				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS FERNEYDIS

[illegible]

Annexe



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Vaccu", written over a horizontal line.

Règles et méthodes comptables

SAS FERNEYDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2018, dont le total est de 52 992 284 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 646 859 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2017 au 28/02/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 4 à 10 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

10

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes les conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée. Le stock est évaluée suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

11



Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 211 104 euro (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 27 584 euro) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

12

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	17 115 089			17 115 089
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 902			35 902
Immobilisations incorporelles	17 150 991			17 150 991
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	456 100	15 000		471 100
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	607 581	25 000		632 581
- Installations générales, agencements aménagements divers	626 258	148 379		774 637
- Matériel de transport	112 629		27 800	84 829
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 007			63 007
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	33 950	62 956		96 906
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 899 524	251 335	27 800	2 123 059
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 678 844			9 678 844
- Autres titres immobilisés	893 106	147 322	23 700	1 016 728
- Prêts et autres immobilisations financières	27 853		14 995	12 858
Immobilisations financières	10 599 804	147 322	38 695	10 708 430
ACTIF IMMOBILISE	29 650 319	398 657	66 495	29 982 480

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	28/02/2018
Éléments achetés	30 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	17 085 088
Total	17 115 089



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

13



Signature

Notes sur le bilan

Suite à la transposition de la directive comptable unique, une présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial est introduite dans le P.C.G. En compensation de cette présomption permettant de ne pas amortir, un test annuel systématique de dépréciation du fonds commercial est imposé.

La mise en œuvre de ces nouvelles règles sur le traitement des fonds commerciaux n'a pas eu d'incidence sur les comptes annuels.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS RHODANIE ALIMENTATION 01210 FERNEY VOLTAIR	43 200	7 976 182	99,95	1 456 273
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	9 678 844	9 678 844	2 404 747		799 694
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

14

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 814	3 752		31 566
Immobilisations incorporelles	27 814	3 752		31 566
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	161 754	39 607		201 361
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	414 239	58 204		472 443
- Installations générales, agencements aménagements divers	399 071	63 548		462 619
- Matériel de transport	23 693	17 074	21 869	18 898
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 989	1 350		61 339
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 058 746	179 783	21 869	1 216 660
ACTIF IMMOBILISE	1 086 560	183 535	21 869	1 248 226



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

15

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 289 484 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	12 808		12 808
Autres	50	20	30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	57 331	36 180	21 152
Autres	3 127 527	3 127 527	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	91 768	91 768	
Total	3 289 484	3 255 494	33 989
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	14 976		

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/ prêt	20
Clients FAE	28 790
Avoirs à recevoir	4 366
Ristournes à recevoir	576 104
Part publicitaire à recevoir	774 000
Etats produits à recevoir	27 584
Divers - produits à recevoir	4 158
Prod financ à recevoir	53 000
Total	1 468 022



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

16



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 250 000,00 euro décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 62,50 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	62,50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	62,50

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	1 109 639	985 457	1 109 639		985 457
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		207 280			207 280
Total	1 109 639	1 192 737	1 109 639		1 192 737
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		985 457	1 109 639		
Exceptionnelles		207 280			



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

17

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision pour assignation Galec	207 280		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 171 142 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	8 580 647	2 197 713	6 173 568	209 365
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	125 017	18 059	106 958	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 232 844	7 232 844		
Dettes fiscales et sociales	2 621 681	1 624 019		997 662
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 098	22 098		
Autres dettes (**)	3 588 855	3 588 855		
Produits constatés d'avance				
Total	22 171 142	14 683 589	6 280 526	1 207 027
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 280 819			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 221 095			
(**) Dont envers les associés				



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

18

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Achats a payer	674
Transport et frais acces à payer	32 880
Redevance centrale à payer	721 800
Achats a payer	302 762
Energie a payer	61 240
Locations a payer	12 450
Maintenance a payer	7 831
Assurances a payer	89
Assurance vehicule a pay	483
Panel gestion a payer	3 948
Frais assemblee a payer	168
Droits auteur a payer	3 179
Honoraires a payer	75 341
Publicite a payer	58 428
Interim à payer	21 600
Affranchissements a payer	851
Telephone a payer	1 372
Cotisations à payer	199 889
Frs immobil. - fact. non parvenues	22 098
Int.courus s/emprunt	2 047
Int.courus s/particip.salariés	793
Associés - intérêts courus	35 068
Dette conges a payer	271 060
Primes annuelles a payer	37 390
Interessement a payer	577
Participation salaries a payer	997 662
Salaire a payer	29 300
Agefiph a payer	29 378
Contribution solidarite	146 300
Taxe additionnelle a apayer	324 100
Charges sociales / cp	101 640
Taxe publicite a payer	12 081
Cet a payer	66 400
Taxe fonciere a payer	27 400
Tvts a payer	100
Investissement construc	17 465
Formation continue a payer	4 950
Taxe d apprentissage a payer	3 369
Total	3 634 160



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

19



Handwritten signature

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Edf eau fioul d avance	343		
Ss traitance d avance	1 554		
Locations mobilières d avance	7 663		
Maintenance d avance	21 914		
Assurances d avance	31 591		
Honoraires d avance	7 368		
Publicités d avance	8 381		
Affranchissement s avance	1 029		
Médecine du travail d avance	11 925		
Total	91 768		



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

20

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 596 325		3 596 325
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	93 665 878		93 665 878
Produits des activités annexes	1 718 266		1 718 266
TOTAL	98 980 468		98 980 468

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 35 068 euro

Montant compris dans les produits financiers : 799 694 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalité DSN	750	
Ecart de caisse	14 707	268
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	29 631	152 793
Provisions assignation galec	207 280	
Régularisation des tiers	2 648	23 629
Régularisation des provisions		5 956
Retours bacs Kermene		212 033
Amende	63	
Amende DDPP Fruits et légumes	2 750	
TOTAL	257 829	394 679



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

21

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	8 486 157	2 314 470	6 171 687
+ Résultat exceptionnel	136 850	5 410	131 440
- Participations des salariés	999 209	342 941	656 268
Résultat comptable	7 623 798	1 976 939	5 646 859
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

22

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 452 589 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	1 437 767
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 437 767
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	452 589
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2013, la société SAS FERNEYDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING CME.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration.
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

23

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 157 personnes dont 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	142	
Ouvriers		
Total	157	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Holding CME

Forme : SAS

SIREN : 78975966900011

Au capital de : 12 507 000 euro

Adresse du siège social :

Route de Meyrin

01210 Ferney Voltaire



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

24

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	3 873 959
<i>Engagements</i>	261 490
Avals et cautions	4 135 449
Engagements en matière de pensions	125 467
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	4 260 916
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 125 467 euro
Parallèlement, l'entreprise a souscrit un contrat d'assurance collective auprès d'un organisme extérieur légalement agréé à cet effet.
Le montant des fonds constitué au 28/02/18 est valorisé à 31 581€.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

25



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

FERNEYDIS
S.A.S. au capital de 250 000 Euros

183 Rue de Meyrin

01 210 FERNEY VOLTAIRE

440 676 989 RCS BOURG EN BRESSE

EXEMPLAIRE GREFFE

SIÈGE SOCIAL

LYON

Le Thelemos
2-15, quai du Commerce
C.P. 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 64 83 42

BUREAUX

PARIS

6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47
Fax 01 40 17 03 34

VALRÉAS

22, cours Jean Jaurès
BP 115
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97
Fax 04 90 35 37 17

VILLEFRANCHE s/SAÔNE

167, rue Charles Germain
3400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43
Fax 04 74 60 62 56

SAS FERNEYDIS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 28 février 2018

www.orial.fr

Membre du réseau



Audit Statulaire *Premium*
REF 19801

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon.
SAS inscrite à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Rhône-Alpes, Paris Ile-de-France et Provence Alpes Côte d'Azur.
S A S au capital de 3 762 911 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 février 2018

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FERNEYDIS relatifs à l'exercice clos le 28 février 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 31 juillet 2018

Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2018	Net 28/02/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	35 902	31 566	4 336	8 088
Fonds commercial (1)	17 115 089		17 115 089	17 115 089
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	471 100	201 361	269 739	294 346
Installations techniques, matériel et outillage industriels	632 581	472 443	160 138	193 342
Autres immobilisations corporelles	922 473	542 856	379 617	319 141
Immobilisations corporelles en cours	96 906		96 906	33 950
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	9 678 844		9 678 844	9 678 844
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 016 728		1 016 728	893 106
Prêts	12 808		12 808	27 783
Autres immobilisations financières	50		50	70
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	29 982 480	1 248 226	28 734 254	28 563 758
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	21 021		21 021	25 497
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 902 171	336 964	6 565 207	6 405 837
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	57 331	11 657	45 674	32 129
Autres créances	3 127 527		3 127 527	2 981 360
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 000 000		2 000 000	2 000 000
Disponibilités	11 421 376		11 421 376	9 685 547
Charges constatées d'avance (3)	91 768		91 768	100 045
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 621 194	348 621	23 272 573	21 230 414
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	985 457		985 457	1 109 639
TOTAL GENERAL	54 589 131	1 596 847	52 992 284	50 003 811
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			20	40
(3) Dont à plus d'un an (brut)			21 152	18 158



COGEPARC

12 rue du Commerce - 69009 LYON

Tél : 04 72 53 25 50

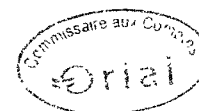
Page

4



Bilan passif

	28/02/2018	28/02/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	23 706 546	19 628 062
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 646 859	5 578 485
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	29 628 406	25 481 546
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 192 737	1 109 639
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 192 737	1 109 639
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 580 647	10 946 429
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 504 421	2 771 185
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 232 844	7 436 101
Dettes fiscales et sociales	2 622 551	2 914 578
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 098	22 098
Autres dettes	208 581	222 235
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	22 171 142	24 312 626
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	52 992 284	50 903 811
(1) Dont à plus d'un an (a)	7 487 553	9 217 271
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 683 589	15 095 355
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		84 362
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



COGEPARC

12 quai du Commerce - 69009 LYON

Tel 04 72 53 25 50

Page

5



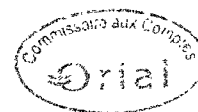
Compte de résultat

	28/02/2018	28/02/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	93 665 878	93 591 042
Production vendue (biens)	3 596 325	3 769 259
Production vendue (services)	1 718 266	1 318 459
Chiffre d'affaires net	98 980 468	98 678 760
<i>Dont à l'exportation</i>		292
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	55 581	14 267
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	388 395	362 793
Autres produits	183 450	195 780
Total I	99 607 895	99 251 600
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	74 112 194	73 528 456
Variations de stock	-212 334	-223 010
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 413 091	2 227 657
Variations de stock	4 476	-3 334
Autres achats et charges externes (a)	9 208 337	9 254 786
Impôts, taxes et versements assimilés	1 286 241	1 320 372
Salaires et traitements	3 433 009	3 601 097
Charges sociales	1 472 164	1 546 826
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	183 535	155 457
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	348 621	293 494
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	8 973	6 227
Total II	92 258 306	91 708 028
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 349 589	7 543 572
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	799 694	799 694
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	152 428	189 776
Autres intérêts et produits assimilés (3)	23 000	28 289
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 109 639	1 063 184
Différences positives de change	90 558	308 154
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	2 175 318	2 389 096
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	985 457	1 109 639
Intérêts et charges assimilées (4)	53 177	142 920
Différences négatives de change	93	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	24	15
Total VI	1 038 750	1 252 574
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 136 568	1 136 522
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 486 157	8 680 094



Compte de résultat (suite)

	28/02/2018	28/02/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	241 887	6 434
Sur opérations en capital	152 793	104 690
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		151 340
Total produits exceptionnels (VII)	394 680	262 464
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	20 918	152 026
Sur opérations en capital	29 631	80 560
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	207 280	
Total charges exceptionnelles (VIII)	257 829	232 586
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	136 850	29 878
Participation des salariés aux résultats (IX)	999 209	1 070 076
Impôts sur les bénéfices (X)	1 976 939	2 061 411
Total des produits (I+II+V+VII)	102 177 893	101 903 169
Total des charges (III+IV+VI+VIII+IX+X)	96 531 043	96 824 675
BENEFICE OU PERTE	5 646 850	5 078 485
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	799 694	799 694
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	35 068	22 856



COGEPARC

12 quai du Commerce - 69009 LYON

Tél : 04 72 53 25 50

Page

7



Règles et méthodes comptables

SAS FERNEYDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2018, dont le total est de 52 992 284 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 646 859 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2017 au 28/02/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 4 à 10 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



COGEPARC

12 quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

10

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes les conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée. Le stock est évalué suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 23 50

Page

11



Signature

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

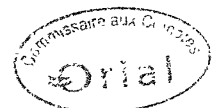
- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TG 05)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 211 104 euro (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 27 584 euro) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



COGEPARC

12 quai du Commerce - 69009 LYON

Tél : 04 72 53 25 50

Page

12



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	17 115 089			17 115 089
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 902			35 902
Immobilisations incorporelles	17 150 991			17 150 991
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	456 100	15 000		471 100
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	607 581	25 000		632 581
- Installations générales, agencements aménagements divers	626 258	148 379		774 637
- Matériel de transport	112 629		27 800	84 829
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 007			63 007
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	33 950	62 956		96 906
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 899 524	251 335	27 800	2 123 059
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 678 844			9 678 844
- Autres titres immobilisés	893 106	147 322	23 700	1 016 728
- Prêts et autres immobilisations financières	27 853		14 995	12 858
Immobilisations financières	10 599 804	147 322	38 695	10 708 430
ACTIF IMMOBILISE	29 650 319	398 657	66 495	29 982 480

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	28/02/2018
Éléments achetés	30 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	17 085 088
Total	17 115 089



COGEPARC

12 quai du Commerce - 69009 LYON

Tel : 04 72 53 25 50



Page

13



Signature

Notes sur le bilan

Suite à la transposition de la directive comptable unique, une présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial est introduite dans le P.C.G. En compensation de cette présomption permettant de ne pas amortir, un test annuel systématique de dépréciation du fonds commercial est imposé.

La mise en œuvre de ces nouvelles règles sur le traitement des fonds commerciaux n'a pas eu d'incidence sur les comptes annuels.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS RHODANIE ALIMENTATION 01210 FERNEY VOLTAIR	43 200	7 976 182	99,95	1 456 273
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	9 678 844	9 678 844	2 404 747		799 694
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Comptes de l'exercice clos
01210



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél : 04 72 53 25 50

Page

14

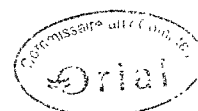


Handwritten signature

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Dépassements	A.E. fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 814	3 752		31 566
Immobilisations incorporelles	27 814	3 752		31 566
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	161 754	39 607		201 361
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	414 239	58 204		472 443
- Installations générales, agencements aménagements divers	399 071	63 548		462 619
- Matériel de transport	23 693	17 074	21 869	18 898
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 989	1 350		61 339
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 058 746	179 783	21 869	1 216 660
ACTIF IMMOBILISE	1 086 560	183 535	21 869	1 248 226



COGEPARC

12 quai du Commerce - 63009 LYON

Tel 04 72 53 25 50

Page

15



Notes sur le bilan

Actif circulant

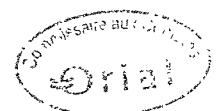
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 289 484 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	12 808		12 808
Autres	50	20	30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	57 331	36 180	21 152
Autres	3 127 527	3 127 527	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	91 768	91 768	
Total	3 289 484	3 255 494	33 989
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	14 976		

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/ prêt	20
Clients FAE	28 790
Avoirs à recevoir	4 366
Ristournes à recevoir	576 104
Part publicitaire à recevoir	774 000
Etats produits à recevoir	27 584
Divers - produits à recevoir	4 158
Prod financ à recevoir	53 000
Total	1 468 022



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tel 04 72 53 25 50

Page

16



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

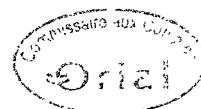
Capital social d'un montant de 250 000,00 euro décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 62,50 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	62,50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	62,50

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	1 109 639	985 457	1 109 639		985 457
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		207 280			207 280
Total	1 109 639	1 192 737	1 109 639		1 192 737
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		985 457	1 109 639		
Exceptionnelles		207 280			



COGEPARC

12 quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 23 50

Page

17



Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

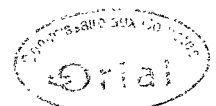
Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Provision pour assignation Galec	207 280		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 171 142 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	8 580 647	2 197 713	6 173 568	209 365
- à plus de 1 an à l'origine	125 017	18 059	106 958	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 232 844	7 232 844		
Dettes fiscales et sociales	2 621 681	1 624 019		997 662
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 098	22 098		
Autres dettes (**)	3 588 855	3 588 855		
Produits constatés d'avance				
Total	22 171 142	14 683 589	6 280 526	1 207 027
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 280 819			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 221 095			
(**) Dont envers les associés				



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tel 04 72 53 25 50

Page

18



Handwritten signature

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Achats à payer	674
Transport et frais acces à payer	32 880
Redevance centrale à payer	721 800
Achats à payer	302 762
Energie à payer	61 240
Locations à payer	12 450
Maintenance à payer	7 831
Assurances à payer	89
Assurance vehicule a pay	483
Panel gestion à payer	3 948
Frais assemblée a payer	168
Droits auteur a payer	3 179
Honoraires a payer	75 341
Publicite a payer	58 428
Interim à payer	21 600
Affranchissements a payer	851
Telephone a payer	1 372
Cotisations à payer	199 889
Frs immobil. - fact. non parvenues	22 098
Int.courus s/emprunt	2 047
Int.courus s/particip.salariés	793
Associés - intérêts courus	35 068
Dette conges a payer	271 060
Primes annuelles a payer	37 390
Interessement a payer	577
Participation salaries a payer	997 662
Salaire a payer	29 300
Agefiph a payer	29 378
Contribution solidarite	146 300
Taxe additionnelle a apayer	324 100
Charges sociales / cp	101 640
Taxe publicite a payer	12 081
Cet a payer	66 400
Taxe fonciere a payer	27 400
Tvts a payer	100
Investissement construc	17 465
Formation continue a payer	4 950
Taxe d apprentissage a payer	3 369
Total	3 634 160



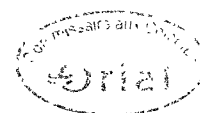
COGEPARC

12 quai du Commerce - 69009 LYON

Tél. 04 72 53 25 50

Page

19



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Edf eau fioul d avance	343		
Ss traitance d avance	1 554		
Locations mobilières d avance	7 663		
Maintenance d avance	21 914		
Assurances d avance	31 591		
Honoraires d avance	7 368		
Publicités d avance	8 381		
Affranchissement s avance	1 029		
Médecine du travail d avance	11 925		
Total	91 768		



COGEPARC

12 quai du Commerce - 69009 LYON

Tel 04 72 53 25 50

Page

20



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 596 325		3 596 325
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	93 665 878		93 665 878
Produits des activités annexes	1 718 266		1 718 266
TOTAL	98 980 469		98 980 469

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 35 068 euro

Montant compris dans les produits financiers : 799 694 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalité DSN	750	
Ecart de caisse	14 707	268
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	29 631	152 793
Provisions assignation galec	207 280	
Régularisation des tiers	2 648	23 629
Régularisation des provisions		5 956
Retours bacs Kermene		212 033
Amende	63	
Amende DDPP Fruits et légumes	2 750	
TOTAL	257 829	394 679



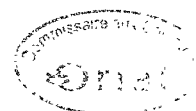
COGEPARC

12 quai du Commerce - 69009 LYON

Tel : 04 72 53 25 50

Page

21



Signature

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	8 486 157	2 314 470	6 171 687
+ Résultat exceptionnel	136 850	5 410	131 440
- Participations des salariés	999 209	342 941	656 268
Résultat comptable	7 623 798	1 976 939	5 646 859
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



COGEPARC

12 quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

22



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 452 589 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	1 437 767
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 437 767
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	452 589
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2013, la société SAS FERNEYDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING CME.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration.
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.



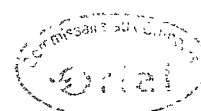
COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél : 04 72 53 23 50

Page

23



Signature

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 157 personnes dont 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	142	
Ouvriers		
Total	157	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Holding CME

Forme : SAS

SIREN : 78975966900011

Au capital de : 12 507 000 euro

Adresse du siège social :

Route de Meyrin

01210 Ferney Voltaire



COGEPARC

12, quai du Commerce - 69009 LYON

Tél : 04 72 53 26 50

Page

24

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

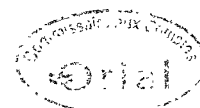
	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Cautions	3 873 959
Engagements	261 490
Avals et cautions	4 135 449
Engagements en matière de pensions	125 467
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	4 260 916
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 125 467 euro
Parallèlement, l'entreprise a souscrit un contrat d'assurance collective auprès d'un organisme extérieur légalement agréé à cet effet.
Le montant des fonds constitué au 28/02/18 est valorisé à 31 581€.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .



COGEPARC

12 quai du Commerce - 69009 LYON

Tél 04 72 53 25 50

Page

25



Signature

FERNEYDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 250 000 Euros
Siège social : Route de Meyrin
01210 FERNEY VOLTAIRE

R.C.S. : 440 676 989 RCS BOURG EN BRESSE
SIRET : 440 676 989 000 13

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 28 FEVRIER 2018)

* Distribution de dividendes : 5 646 859,29 Euros

Nous vous proposons en outre de procéder à une distribution de dividendes complémentaire à hauteur de 3 398 460,71 Euros, prélevés sur le compte « autres réserves ».

Le dividende global de 9 045 320 Euros, soit 2 261,33 Euros par action, sera éligible, soit - au prélèvement forfaitaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 18 090,64 Euros, et sera soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 9 027 229,36 Euros ne sera pas éligible auxdits abattements et prélèvements.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
28.02.2015	375.00 €	375.00 € (soit un montant global de 4 500 €)	375.00 € (soit un montant global de 1 495 500 €)
29.02.2016	375.00 €	375.00 € (soit un montant global de 3 000 €)	375.00 € (soit un montant global de 1 497 000 €)
28.02.2017	375,00	375,00 € (soit un montant global de 3 000 €)	375,00 € (soit un montant global de 1 497 000 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 AOUT 2018

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Distribution de dividendes : 5 646 859,29 Euros

L'Assemblée Générale décide de procéder à une distribution de dividendes complémentaire à hauteur de 3 398 460,71 Euros, prélevés sur le compte « autres réserves ».

Le dividende global de 9 045 320 Euros, soit 2 261,33 Euros par action, est éligible, soit - au prélèvement forfaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 18 090,64 Euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 9 027 229,36 Euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvements.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
28.02.2015	375.00 €	375.00 € (soit un montant global de 4 500 €)	375.00 € (soit un montant global de 1 495 500 €)
29.02.2016	375.00 €	375.00 € (soit un montant global de 3 000 €)	375.00 € (soit un montant global de 1 497 000 €)
28.02.2017	375,00	375,00 € (soit un montant global de 3 000 €)	375,00 € (soit un montant global de 1 497 000 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

LE PRESIDENT

